

Balade des Lumières de Morat

Foire aux questions

Derniers changements : 01.03.2021

Qu'est-ce que la Balade des Lumières ?

La Balade des Lumières consiste en deux expositions lumineuses. L'une au Musée de Morat et l'autre dans l'ancienne caserne des pompiers. En outre, certaines installations d'éclairage décoratives seront installées à l'extérieur.

Quand a lieu la Balade des Lumières ?

La Balade des Lumières se déroulera du 3 au 28 mars 2021, du mercredi au dimanche entre 17h30 et 22h00.

La visite a lieu par toutes les conditions météorologiques.

La visite est-elle payante ?

Oui, la visite coûte 5 CHF par personne. Les enfants de moins de 16 ans ne doivent pas payer.

Dois-je m'inscrire pour la visite guidée ?

Oui, la visite guidée ne peut se faire qu'avec une inscription préalable en ligne. Les visiteurs réservent un "slot" (créneau) avec un départ soit au musée, soit dans l'ancienne caserne des pompiers de Morat. Il y a 5 places pour chaque "slot" (groupes de 5 en raison des restrictions Covid).

Les enfants doivent également être inscrits en ligne pour participer.

Pourquoi dois-je commander les billets en ligne ?

En s'inscrivant en ligne, nous pouvons mieux contrôler qui participe à la Balade. De plus, les visiteurs n'ont pas à faire la queue si les créneaux sont déjà réservés. En raison des mesures actuelles, pas plus de 5 personnes ne sont autorisées à entrer dans une pièce, c'est donc la solution la plus sûre.

Tout changement à court terme sera également publié sur notre site web www.moratsillumine.ch.

Quel est le programme de la visite guidée ?

La visite se compose de 12 arteplages réparties comme suit :

- 5 Arteplages dans le musée
- 1 Arteplage dans l'ancienne caserne des pompiers
- des illuminations décoratives à l'extérieur

Comment est imaginée la Balade des Lumières?

La balade consiste en plusieurs expositions lumineuses modulables. Les visiteurs peuvent réserver un billet pour le musée et/ou pour l'ancienne caserne des pompiers. Nous vous recommandons de visiter les deux.

La visite du musée dure environ 30-40 minutes. La caserne des pompiers est une projection d'environ 10 minutes. Entre les deux endroits, divers éclairages décoratifs sont répartis dans la vieille ville.

Quelles sont les mesures prises concernant le Covid-19 ?

Des mesures de protection ont été élaborées pour la Balade des Lumières. Celles-ci peuvent être trouvées [ici](#).

Pourquoi dois-je télécharger l'application Mindful ?

L'application Mindful nous permet d'effectuer le traçage des visiteurs. De plus, l'application est utilisée à de nombreux événements différents à Morat. Les visiteurs ne doivent que s'inscrire pour la première utilisation, après quoi il suffit de scanner un code QR. C'est le moyen le plus rapide et le plus sûr de se protéger !

Où puis-je télécharger l'application Mindful ?

L'application Mindful est disponible sur le Google Play Store et l'Apple Store.

Téléchargez-la maintenant :

Apple : <https://apple.co/2L8mtw8>

Android : <https://bit.ly/39Gxwqx>



Mes enfants ont-ils aussi besoin de l'application ?

Non, un seul membre de la famille doit s'inscrire. Toutefois, cette personne prend la responsabilité de se comporter de manière appropriée dans le cas de problème et d'informer les autres membres.

Existe-t-il une option exclusive pour visiter la balade avec mon entreprise ou mon/ma partenaire ?

Différentes offres ont été créées pour les amoureux et les entreprises. Par exemple, la visite peut également être combinée avec un menu raffiné de trois plats et un hébergement à l'hôtel.

D'autres questions ?

Contactez-nous :

Morat Tourisme

+41 (0)26 670 51 12

info@regionmurtensee.ch